

## EXEMPLAIRES

A M. Chastaing

Dans les deux premiers numéros de la présente publication, nous avons examiné un extrait de la pensée de Gérard Genette concluant son ouvrage intitulé *Mimologiques*. Contre ceux qui pensèrent et penseront que le signifiant d'un mot ressemble à son signifié —ou à la chose (signifiée par ce mot)— l'auteur prononce cette double condamnation : vues substantialistes (au sens bachelardien du terme), vues fantasmatisques ; soit une attitude pré-scientifique de certains esprits malades (et/ou poètes) qui, croyant observer le langage et en décrire les lois, ne font qu'y projeter leurs désirs narcissique et oedipien.

Nous rappellerons brièvement l'argumentation majeure du critique arbitriste, notre intention étant ici de souligner la cohérence (par tautologie) qui existe entre la pensée épistémologique que Genette énonce dans sa conclusion et les critiques, rarissimes, qu'il émet, incidemment, devant telle ou telle interprétation cratylienne.

Des grandes raisons fondamentales au face à face avec les phonèmes et les signifiés, se développe un même présupposé substantialiste proprement incompatible avec ce qu'on est convenu d'appeler l'activité scientifique.

Si nous avons pu commencer par les conclusions, c'est bien qu'elles ne constituent pas le point d'aboutissement d'une analyse des faits. Elles s'appuient sur un parti pris, une croyance non interrogée. Un dogme ne donnant pas lieu à des argumentations, on comprendra que les critiques arbitristes soient rares, incidentes et désinvoltes. L'ouvrage de Genette n'est pas une réfutation du cratylisme, il en est essentiellement une peinture, çà et là rehaussée d'ironie, de Platon à nos jours —c'est-à-dire jusqu'à Jakobson et Chastaing.

Pour élargir le débat et rappeler que Genette est bien le porte-parole des structuralistes, nous ferons état d'«arguments» similaires chez d'autres arbitristes.

*Mimologiques*, 1976, prolonge trois études parues dans *Poétique*, XI, XIII, XV, au Seuil également, en 1972-73. Réinsérées dans cette galerie de portraits, elles ont été amputées d'une introduction, source mythique, maintenant «oubliée», qui engendre le livre. Empruntant la pensée et les mots de Roland Barthes, Genette partait de cette certitude : «le «cratylisme» est un grand mythe séculaire qui veut que le langage imite les idées et que, contrairement aux précisions de la science linguistique, les signes soient motivés» (*Poétique*, XI, p. 367).

La science dit avec précision (ah ?) : le signe est arbitraire. Il n'est donc pas mimétique ; la science ne saurait se tromper ; les vérités qu'elle proclame sont éternelles. Cette science qui sait, une fois pour toutes, est un mythe — comme ses « précisions ». (Notez la gaucherie, l'imprécision révélatrice du mot ; on attendrait : « analyses », « démonstrations » ou « précisions des mesures », « précision des calculs »).

Si cette introduction disparaît dans la nouvelle impression, *Mimologiques*, disions-nous, découle de cet « avant-texte ». Il fallait que Genette fût fortement impressionné par la science et ses rigueurs afin qu'il ne lui restât plus qu'à dépeindre, affirmer et classer. De 1972 à 1976 l'intime conviction se renforcera et les trois textes repris dans *Mimologiques*, sans que cela soit signalé, ne subiront de retouche que ce qui est dû à la complaisance d'une ironie plus amusée. Par exemple : « Gébelin caresse innocemment un rêve, aux résonances (nous l'a avons entrevu) quelque peu incestueuses, de retour à l'indistinction « première » (Poétique, XIII, p. 133) donnera en 1976, p. 148 : « Gébelin caresse innocemment un rêve, aux résonances (nous l'avons entrevu) quelque peu incestueuses, de retour au sein (maternel, bien sûr) de l'indistinction « première » ».

Rappelons donc le double aspect de cette conviction scientifique qui étaye le double jugement psychanalytique : 1) la science (saussuriste) a raison de rejeter le son, 2) elle réitère ainsi le geste de l'humanité parlante qui a compris qu'il fallait rejeter le son mimétique. Sans reparler du pulsionnel qui affleure dans ce glissement qu'il faut faire subir à la logique pour fonder une théorie de l'arbitraire du signe en partant de 1, soulignons de nouveau que ce rejet du son au nom de l'idéalité du signifiant est la manifestation d'un substantialisme. « Il est impossible que le son, élément matériel, appartienne par lui-même à la langue ». Devant cette proposition immatérialiste de Saussure (*le Cours*, p. 164), Tullio de Mauro, matérialiste, ne bronche pas. Otez du son cette matière sonore qui n'est qu'un de ses attributs (avec l'articulatoire), il vous restera le phonème en soi, c'est-à-dire une « forme » proprement substantialiste. Faites la même opération avec le signifié (videz-le de sa matérialité cortico-cérébrale), agitez : vous obtenez la Langue. Et notez bien que cette double opération d'épuration substantialiste n'a rien à voir avec cette autre, pleinement légitime, qui résiderait en la construction d'un modèle « abstrait » de la réalité phono-articulatoire.

A ce postulat savant de l'arbitraire du signe, doublement peu scientifique (et par le glissement et par le substantialisme), va répondre une preuve irréfutable inscrite dans les faits : « l'humanité prenant conscience de l'impossibilité pratique d'un langage mimétique », lequel serait « aussi encombrant que le langage par objets de Balnibarbi » (*Mimologiques*, p. 424-25). Mais un mot, fût-il long, peut-il être aussi encombrant qu'un parapluie, une machine à coudre ou plusieurs baleines ? D'où vient exactement cet encombrement dont parle Genette ? De l'énormité des mots devant signifier des choses énormes ? Mais qui a dit que « ressemblance » signifiait « identité », « ressemblance absolue » ? Du nombre écrasant de mots différents devant peindre fidèlement la spécificité de chaque chose ? Ici encore se glisse une pensée substantialiste selon laquelle chaque chose contient une substance que dira la langue, soit un irréductible qui, par-

tant, n'entretient aucune relation, ni avec les attributs, ni avec les autres substances. Seules ces conditions substantialistes qui banissent (et donc que banissent) des mots et expressions comme «parapluie», «ombrelle» ou «baleine de parapluie», entraînent un nombre écrasant de mots — que ces mots soient ou ne soient pas mimétiques. Imaginez une langue fondée sur les «substances» et faite de signifiants arbitraires (ne peignant pas la chose, ayant une pure fonction distinctive). Elle sera tout aussi encombrante qu'une langue constituée de signifiants analogiques.

L'encombrement entrevu et allégué par Genette (et d'autres) ne vient donc pas du caractère mimétique du signe, mais d'un présupposé, d'un pré-jugé substantialiste qui se manifeste sous la forme imaginaire de cette prétendue «impossibilité pratique». Un signe mimétique n'est pas plus impossible en pratique qu'en théorie. La thèse de l'arbitraire du signe réintroduit dans la linguistique saussurienne, dès les principes, le concept de langue-nomenclature alors même que le système (la structure) dégage par Saussure est la réfutation de ce concept.

Cette contradiction est celle-là même qui sous-tend le fameux «argument» de la page 100 du *Cours* : *boeuf*, d'un côté de la frontière, *Ochs*, de l'autre (deux signifiants différents pour un signifié unique), la relation signifiant-signifié est donc arbitraire. Saussure n'a pas pu développer l'argumentation réduite, ici mise entre parenthèses. Il ne pouvait, en effet, dire en l'occurrence «signifié unique», le signifié étant essentiellement, à ses yeux, ce qu'il appelle la «valeur». Or *Ochs* et *boeuf* n'ont pas même valeur : *Ochs* ne se traduit pas toujours par *boeuf*, ni *boeuf* par *Ochs*. Le Saussure de l'«argument du boeuf» n'est pas celui qui met en place le concept de valeur en prenant pour exemples les mots *sheep* et *mouton*. *Ochs* et *boeuf* ne sont pas deux étiquettes différentes pour un même objet substantialiste. Autrement dit, les langues ne sont pas des nomenclatures. Si dans le cas du boeuf, une image visuelle courante et cornue s'impose qui nous induit à prendre le «référént» (la bête en soi) pour le signifié, sans aller chercher des termes du vocabulaire des sentiments, qu'on pense, par exemple, à des mots simples comme *chose* et *Sache*, *avoir* et *tener*, *homme* et *barbat*, etc., qui sont la règle générale, jamais Saussure n'aurait pu les mettre en avant pour se faire croire ce qu'il est parvenu à nous faire croire si aisément. Par ethnocentrisme (un avatar du substantialisme) nous sommes volontiers enclins à penser que les autres langues sont «d'autres moyens de dire la même chose».

Le mythe de l'impossibilité pratique d'un signe mimétique et l'argument du boeuf sont d'une même mouture : ce sont deux produits imaginaires d'un même présupposé substantialiste. Nous allons retrouver à l'oeuvre cette implication dans les quelques embryons d'objection que des analyses cratyliennes provoquent sous la plume de Genette.

Pour montrer qu'un signe n'est pas arbitraire, il faut montrer qu'il existe une ressemblance entre certaines caractéristiques physiques d'un phonème (mieux : de plusieurs) et le signifié ainsi déclaré. Platon pense, par exemple, que le *r* est «une sorte d'outil pour toute espèce de mouvement» («Cratyle ou de la rectitude des mots», *Oeuvres complètes*, p. 670, La Pléiade). D'où des mots comme *rhein* («couler»), *tromos* («tremblement»), *rhumbein* («imprimer un mouvement giratoire»), etc. Leibniz

(que cite Genette p. 65) plus tard y ajoutera *rinnen, rüren, Ruhr, rauschen, reckken*, etc. Or, et c'est là le hic, «mouvement» en grec (*kinèsis*), comme en bien d'autres langues, ne contient pas de *r*. Genette s'empresse de noter au passage que Platon se contente de quelques exemples «favorables» (là où il aurait fallu des statistiques), «sans l'ombre d'une excuse, comme les commentateurs n'ont pas manqué de le relever, pour l'absence de *r* (phonème du mouvement) dans le mot *kinèsis* (mouvement), contre-exemple s'il en fut» (*Mimologiques*, p. 32). Voilà donc, aux yeux de Genette et de bien d'autres, l'objection péremptoire qu'impose la force des évidences. Or, ce *kinèsis* serait un contre-exemple ruinant la thèse de l'analogie du signe, si, et seulement si, le mouvement était une chose en soi, une essence, une substance, auquel cas il n'y aurait qu'un moyen de l'imiter (entre nous, une substance digne de ce nom ne s'imité pas), qu'un moyen de la mimer : le *r*. Mais les langues n'étant pas des nomenclatures, le fait qu'il n'y ait pas de *r* dans *kinèsis* n'infirme nullement le principe d'un signe mimétique. Argument spécieux donc que ce *kinèsis* où chacun tombe et qui n'est autre que celui du substantialisme quotidien qui peut s'énoncer à coup de tautologie : un boeuf est un boeuf, le mouvement c'est le mouvement. Le *r* peut dire le mouvement conçu de telle manière, le *k* le mouvement conçu de telle autre. Alléguer l'existence de plusieurs synonymes à signifiants différents ou l'existence de «plusieurs langues différentes» est une seule et même «argumentation».

Essayons-nous à des déductions. Le *r* de par son redoublement pourra dire le mouvement conçu comme flux. Si la langue en vibrant dans la partie alvéolaire ne déplace aucun autre élément buccal, une gutturale, au contraire, est un gonflement de la langue accompagné d'un déplacement du voile du palais. On peut donc prévoir que le *k* va pouvoir exprimer le mouvement plutôt comme «déplacement dû à une force» (cette signification pouvant d'ailleurs peut-être s'inscrire dans la seule contraction des muscles qui élèvent le dos de la langue). Vérifions dans notre dictionnaire grec : *kinèsis* ne se traduit pas seulement par «mouvement», mais bien encore par «action de mouvoir», «soulèvement», «révolution» ; confirmation plus nette encore pour le verbe qui peut être traduit par «mettre en mouvement», «faire évacuer», «presser», «poursuivre», «toucher du doigt» (comme la langue touche le voile), «exciter», etc.

Les acceptations d'un terme peuvent être déduites des réalités articulatoires de ce terme. De semblables expériences, on s'en doute, n'ont de valeur que statistique. Il convient donc d'en multiplier considérablement le nombre ; il convient que des linguistes opèrent sur des langues qu'ils ignorent presque totalement, s'aidant d'informateurs et/ou de dictionnaires ; il convient surtout que des psychologues, maniant les chiffres et prenant le langage pour objet d'étude, élaborent, à l'usage des non-linguistes, des séries d'épreuves fondées sur le principe de la déductibilité du sens, non seulement des antonymes (ce qui a été largement fait), mais aussi des synonymes.

Il faut surtout —ce qui, à ma connaissance, n'est pas fait— que le psychologue statisticien tienne compte de la synonymie dans l'interprétation de ses calculs. Si, par exemple, on notait que dans telle langue le mouvement est traduit dans 68 % des cas par un *r*, le pourcentage des

cas déclarés, disons par une gutturale, serait mis indûment au compte de l'arbitrarité du signe. Expérimenter, compter ce n'est pas, ipso facto, éviter les implications substantialistes.

Quelles que soient les réserves qu'on peut émettre touchant le nombre et la qualité des «exemples favorables» (tel *rhein*) retenus par Platon, il est erroné de penser que le *k* de *kinèsis* puisse venir invalider son amorce de «démonstration statistique» (*Mimologiques*, p. 32).

Quant à la «seconde» partie de l'objection avancée par Genette, elle est tout simplement navrante. Que pense-t-il de cette «sorte d'explication physique» (ibid., p. 31) qui consiste à dire, par exemple, que *r* exprime le mouvement parce que c'est «la lettre la moins immobile» ? Voici son opinion : «chacun sait que l'on peut fort bien expliquer ce qui n'est pas, comme la dent d'or de Fontenelle» (ibid., p. 31). C'est le type même de la profession de foi (négative), de l'argument par excellence anti-scientifique. Je reconnais volontiers le charme distingué du principe d'autorité et comprends que l'homme de lettres y soit sensible et en use. Mais allons-nous reconnaître pour autant qu'on puisse, encore de nos jours, accorder à ce principe une fonction critique telle qu'il aille jusqu'à écarter toute «autre» argumentation ! Autant dire : je ne crois pas à la non-arbitrarité du signe (puisque je suis persuadé qu'un signe mimétique est impossible).

Fontenelle est ici bien mal venu, lui qui, malgré son scepticisme, ne craint pas d'expliquer à sa marquise, un an avant les *Principia* de Newton, que les astres se meuvent grâce à des tourbillons de matière subtile. Bien mal venue, surtout, cette histoire de la dent d'or que Fontenelle rapporte afin de dénoncer ceux qui pensent et statuent sans examiner les faits, sans expérimenter (l'orfèvre, lui, observe la dent) ; bien mal venue car ce sont de nos jours les arbitristes qui, armés d'un principe dualiste (dent «envoyée de Dieu» ou signe arbitraire c'est tout un), nient la réalité phono-articulatoire et ferment ainsi la porte à l'expérimentation.

L'histoire des sciences nous apprend qu'un fait avant d'être reconnu comme tel, avant d'être observé et expliqué doit d'abord être conçu comme possible. Tant que des linguistes penseront avec Tzvetan Todorov (*Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, p. 135) qu'il est «impensable qu'une suite graphique ou sonore ressemble à un sens», c'est-à-dire tant que des idées reçues, des mythes s'opposeront à l'établissement d'un fait, toutes les explications (que Genette, en l'occurrence, connaît d'ailleurs assez bien, parfois très bien), indépendamment de leur valeur, demeureront sans effet.

C'est pour cette raison qu'il m'a semblé inutile, jusqu'ici, de reprendre les études lexicales des cratyliens en étendant le nombre des langues et des mots étudiés et que mieux valait travailler au niveau des fondements idéologiques. Si ce qui fait urgence présentement n'est pas la réfutation ou la défense de telle ou telle explication cratylienne, mais une critique des pré-supposés des sciences humaines, je saisis tout de même l'occasion de dire qu'on lit les cratyliens avec un tel parti pris qu'on les lit bien mal. Ainsi Genette, après d'autres, souligne que Platon ne décline pas même «l'ombre d'une excuse» pour l'absence de *r* dans le mot *kinèsis*. Certes, Platon n'est pas très explicite, mais pourquoi s'excuserait-il ?

*Kinèsis* ne contredit pas *rhein*. Cependant *kinèsis* gêne Platon. Avant de parvenir à nous citer des exemples de mots en *r* signifiant le mouvement (ibid., p. 670), il consacra plus de quinze lignes à ce mot qui ne sera expliqué qu'à la page 671. De plus, ce mot le contraint à se reprendre et d'une formulation excessive : le *r* est apte à peindre « toute espèce de mouvement » (auquel cas *kinèsis* serait un contre-exemple), il passera à : le *r* a été jugé par le facteur de noms comme « étant un bon outil de mouvement, en vue de réaliser en eux une ressemblance avec la translation ; tout au moins en use-t-il maintes fois en visant celle-ci » (ibid., p. 670). *Kinèsis* n'est plus un contre-exemple : il peut exister d'autres « outils de mouvement » que le *r* (et celui-ci peut viser —peindre— autre chose que la translation ; mais n'anticipons pas). Le comble est que Platon est moins arrêté ici par le concept d'essence (selon lui, bien entendu, les mots doivent peindre « l'essence » des choses — ibid., p. 666 et sv.) que ne le sont les structuralistes par celui de substance. Enfin, disions-nous, c'est à la page 671, qu'expliquant *iénaï* (« aller ») par la légèreté, donc la mobilité du *i* « apte au plus haut point à passer partout » (peu importe ici notre opinion), il en vient à impliquer que *kinèsis*, qu'il rattache à *iénaï* (p. 670), dit le mouvement à l'aide du *i* : autre manière de mouvement...

Nous l'avons dit (et Genette croit devoir le souligner) notre critique littéraire n'est pas seul à se saisir d'un *kinèsis* ou d'un *Ochs* et d'y voir une infirmation de la non-arbitrarité du signe. Dans ses notes au *Cours* de Saussure, Tullio de Mauro développe les deux faces de ce semblant d'objection, l'une, côté signifié, l'autre, côté signifiant. Voici le texte, un peu long (Payot, 1972, note 142, p. 446), qui donne toute l'étendue de la méprise. Maurice Grammont et d'autres ont tenté de soutenir, par exemple, « que l'on associerait l'idée de « petitesse » à des sons du type /i/ (en citant des mots comme *piccino*, *minor*, *minimus*, *petit*, *little*) ; mais il est facile de trouver des mots d'une façon ou d'une autre proches du sens de « petitesse » sans aucune articulation /i/ (*small*, *parvus*), et des mots avec /i/ proches du sens opposé (*big*, *infini*) et, à l'évidence, des légions de mots de toutes les langues dans lesquels apparaissent les articulations /i/ sans qu'on puisse en aucune façon établir un lien entre leur sens et la « grandeur », la « petitesse » et autres choses semblables ».

« L'évidence des considérations précédentes n'empêche pas que, périodiquement, des savants se consacrent à la discussion de semblables problèmes ».

Eh ! oui, voyez-vous, car l'évidence, fût-elle deux fois invoquée, ne prouve rien. Quand comprendra-t-on que l'évidence n'est pas ce qui explique, mais ce qui, entre autres choses doit être expliqué !

Première partie de l'argumentation arbitriste. Le *i*, contrairement à ce que pourrait faire croire le mot *little*, n'exprime en rien la petitesse puisque *small*, qui signifie « petit », ne contient pas de *i*. *Small* ne contredit pas plus le *i* de *little* que *kinèsis* ne contredit le *r* de *shein*. Si le « petit en soi » existe, il n'y a qu'une façon mimétique de le dire. Puisque le signifiant *little* ne ressemble pas au signifiant *small*, c'est que le signe est arbitraire et que, partant, *i* ne signifie rien ... à moins qu'un signe, jamais, ne traduise une substance.

Si les structuralistes peuvent à leur insu partir d'un présupposé substantialiste lorsqu'il leur arrive de s'interroger sur la relation signifié-signifiant, ils ne peuvent le faire quand ils étudient la relation qu'entretiennent deux signifiés, car ils seraient alors conduits à affirmer, en l'occurrence, que *small* et *little* sont strictement des équivalents sémantiques. Le structuraliste devrait pouvoir se dire qu'étant donné que *small* et *little* ne sont pas «deux façons différentes de dire la même chose», alors il devient prévisible qu'un type de petitesse pourrait être dit à l'aide du *i* et un autre type à l'aide d'un autre moyen.

Partons de l'hypothèse selon laquelle c'est la petitesse du résonateur buccal lors de la phonation du *i* qui permet à cette articulation de signifier la petitesse. Par quoi pourrait bien être exprimée la petitesse dans *small* ? Certes pas par la voyelle qui est produite par un grand résonateur. Restent les consonnes. *L* est à éliminer : il est ce qui est commun à *little*, *small* et *large*, etc. Le groupe *sm* qui se compose de l'étroite et continue *s* conduisant à l'occlusive *m* est un mouvement de fermeture. De par cette caractéristique il est capable de signifier la petitesse d'un point de vue dynamique, alors que le *i*, tenue vocalique, sera plus apte à signifier le petit, statique. Ces déductions mimologistes peuvent donner lieu à deux vérifications lexicales. Ouvrons un dictionnaire anglais-français.

Plus de quatre mots sur cinq — il ne peut donc s'agir d'un hasard — commençant par *sm* contiennent le sème «petitesse». Je ne retiens ici que quelques exemples qui pourraient étonner ou susciter des objections. *To smash* : «heurter quelque chose contre quelque chose avec violence», *a smash* : «un coup écrasant». Il y a très clairement dans ce mot l'idée (le «sème») de «coup», de «force», plus rattachable à celle de «grandeur» qu'à celle de «petitesse» ; mais ce qui m'importe présentement est qu'il y ait, aussi indéniablement, comme dans les exemples suivants, par ailleurs peu ou prou différents, l'idée d'un geste d'appetissement. *The smith* : «le forgeron», défini, entre autres moyens, comme étant celui qui, par son geste, aplatit le fer. *To smooth* : «aplanir (un obstacle)», *to smack* : «frapper (avec le plat de la main)», *to smuggle* : «passer en contrebande», compris comme «dissimuler», «faire petit».

D'autre part, le sème «appetissement» peut être mis en lumière par des expressions où *small* ne peut (pas ou guère) commuter avec *little*. *Dress that makes one look small* : «robe qui vous amincit» ; *to make oneself small* : «se faire tout petit» ; *the small of the back* : «la chute des reins» ; *a small-scale model* : «un modèle réduit». Si *small* peut être traduit par «petit», comme *little*, c'est un «petit» qui est le terme d'une comparaison allant du plus au moins, c'est-à-dire le terme d'un mouvement descendant, fermant, voire dépréciatif ; d'où les traductions : «modeste», «mesquin», «chétif», «peu important», «peu considérable», alors que *little* pourra être traduit, sans plus, par «peu» (qui est statique).

Remarques. Genette reproche à Chastaing (et à d'autres expérimentateurs) de ne pas communiquer les listes de mots étudiés. Reproche fondé. Genette se demande «qu'est-ce au juste que le lexique de la clarté, de la petitesse, etc. [...] ? Appliqué à des données aussi vagues et fluctuantes, le souci de rigueur chiffrée apparaît bien peu pertinent, et donc

bien peu efficace» (ibid., p. 419). Je ne connais pas plus que Genette les listes de mots étudiés. Je présume que dans les nombreuses expériences faites sur l'opposition «grand/petit», on n'a pas dû compter, en anglais, à côté de *small* et *little* des mots comme *smith* ou *smuggle*. Je voudrais souligner que c'est un tort. Les statistiques, qui portent sur des mots et des phonèmes, doivent être menées sur la base des unités minimales sémantiques et articulatoires, lesquelles ne sont pas toujours les sèmes, ni encore moins les traits distinctifs de la phonologie. Des épreuves utilisant les échelles d'Osgood peuvent déterminer, parallèlement à des analyses proposées par des linguistes, dans quelle mesure tel mot fait ou ne fait pas partie du «lexique de la petitesse».

Dire avec Todorov (*Poétique*, XI, p. 44) que «seules les qualités sensorielles [grand/petit, arrondi/angulaire, clair/obscur] sont désignées avec suffisamment de régularité», afin de minimiser le symbolisme phonétique au point d'en faire un éventuel épiphénomène, «réduit jusqu'ici à une part fort exigüe du lexique» dit Genette (*Mimologiques*, p. 420), c'est ne pas avoir observé que ces impressions fondamentales informent un très grand nombre d'éléments bien au-delà des limites de ce que nous appelons intuitivement «le vocabulaire de la petitesse ou de la clarté».

Si, par exemple, «l'anglais déçoit», s'il dément souvent «sa réputation de champion de l'expressivité» (id., ibid., p. 418-19) — et peu importe ici encore nos réserves — c'est qu'on enferme la sémiologie d'une dimension, le couple «grand/petit», par exemple dans un seul système mimétique, celui qui est formé par l'opposition postérieures/antérieures, alors que ce couple sémantique peut être déclaré par des systèmes de type consonantique (ce qu'on sait d'ailleurs).

Si dans un premier temps il est légitime de ne sonder qu'une paire phono-articulatoire, pour une description plus juste d'un ensemble sémiologique, il convient de lier l'étude des contraires à celle des synonymes dont nous avons déjà parlé. Un pourcentage, par exemple, de 65 % d'antérieures et de 35 % de postérieures signifiant en anglais la petitesse donne une assez bonne idée du fonctionnement mimétique des voyelles, mais une idée très imparfaite du phénomène mimologique. Ces 35 % ne sont pas nécessairement constitués de signes arbitraires comme s'empres- sent de le croire les arbitristes, comme l'impliquent, hélas, les expérimentateurs. Autrement dit, *small* n'a pas à figurer parmi les 35 % de postérieures au même titre que *little* figure parmi les 65 % d'antérieures ; *little* relève d'un système à dominance vocalique (il n'est pas indifférent que sa consonne centrale soit une sourde) ; *small* (comme *big* qui fait aussi le régal trompeur des arbitristes) relève d'un système consonantique qui oblitère la voyelle selon un processus que nous tenterons de décrire.

1) S'il existait une substance appelée «le petit», *small* et *little* prouveraient l'arbitrarité du signe ; or ces deux signifiants recouvrent, plus clairement encore que *boeuf* et *Ochs*, deux signifiés distincts (ayant, cela va sans dire, une zone commune). 2) Une différence synonymique peut être déduite de la spécificité des signifiants. 3) *Sm* induit tout un réseau sémantique qui sort du vocabulaire de la «petitesse» stricto sensu. 4) Consonnes et voyelles, en phase ou en opposition de phase, concourent à



former un signe mimétique ; corollaire : en théorie mimologiste, un pourcentage inattendu dans la répartition d'un couple de signifiants, pour un signifié global donné, est l'indice d'une interférence sémiologique forte. Les recherches statistiques doivent tenir compte de faits ou d'hypothèses semblables.

à suivre

MAURICE TOUSSAINT